



Chantraine, le 11 Mai 2017

CONSEIL MUNICIPAL DE CHANTRAINE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 9 Mai 2017

NOM Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir
DIOT François	X			
GILLE Brigitte	X			
HINGRAY Sandrine	X			
BARBAUX Marc	X			
VALDENNAIRE Jean-Pascal	X			
HUSSON Audrey	X			
OHNIMUS Martine	X			
BOXBERGER Jean-Daniel	X			
HARQUET Florian	X			
PETOT Stephane	X			
PIERRAT Nathalie	X			
FELLMANN Bernadette	X			
HAMM Agnès	X			
RICHARD Sylvie			X	Stéphane PETOT
RODRIGUES Chantal	X			
SCHUMACHER Dominique	X			
SEVRAIN Sophie			X	Jean-Pascal VALDENNAIRE
AUBERT Michel	X			
CHAPON Jacques	X			
DORGET Patrick	X			
RICHARD Max	X			
TRINIDAD Claude	X			
COLLE Emilie	X			

Réuni sous la présidence de Monsieur François DIOT, Maire,
Madame Chantal RODRIGUES étant désignée secrétaire de séance,
Après lecture et approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 4 avril 2017,

Le Conseil Municipal a acté les décisions ci-dessous et pris connaissance des informations suivantes :

- * A procédé au tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2018.
- * A approuvé la demande d'adhésion de la Communauté de Communes de Mirecourt Dompain au Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif des Vosges.
- * A désigné Madame Agnès HAMM comme représentante au Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire d'Épinal (S.I.S.S.E) en remplacement de Madame Chantal RODRIGUES démissionnaire.
- * A approuvé la participation financière de la commune au S.I.S.S.E. pour un montant de 11 235,24 €.

Monsieur DIOT informe le conseil municipal que le dernier point prévu à l'ordre du jour ne fera pas l'objet d'une délibération. En effet, après renseignements pris auprès de la C.A.E. à propos du transfert des pouvoirs de police spéciale, Monsieur le Maire d'Epinal propose de s'opposer lui-même aux transferts des pouvoirs de police de l'assainissement, de l'habitat et de la voirie. L'opposition d'un maire étant suffisante pour refuser le transfert, les autres communes de la CAE n'ont pas à effectuer la démarche.

Informations diverses :

- Madame HINGRAY informe que le « Chantraine Info » sera distribué pour le prochain conseil municipal. Les articles doivent être transmis pour le 25 mai dernier délais.
- Monsieur BARBAUX informe le conseil municipal qu'une réunion d'information aura lieu le vendredi 30 mai 2017 à 18h30 à la Maison Grandemange avec l'ALEC pour informer la population sur le programme « Rénover Mieux ».

Il propose d'organiser une visite des nouveaux ateliers municipaux le vendredi 9 juin 2017 à 18h30.

Puis il informe qu'une rencontre avec les habitants de la rue Jean Clément a été organisée. Lors de cette réunion, il a été convenu de la création de places de stationnement supplémentaires dans la rue. Ces aménagements devraient être réalisés rapidement.

- Monsieur VALDENNAIRE informe le conseil municipal que la « la semaine fédérale du cyclotourisme » sera organisée sur Epinal du 5 au 12 Août 2018. 12000 participants sont attendus. Les organisateurs recherchent donc des hébergements dans le secteur de la CAE. Un tract sera distribué aux habitants de Chantraine en même temps que le « Chantraine Info ».

Il informe qu'une invitation a été envoyée à l'ensemble des élus pour le pique-nique organisé par la commune. Celui-ci aura lieu le 3 juin 2017 à l'étang.

- Monsieur PETOT fait un compte rendu du vote du budget de la CAE qui a eu lieu le 13 avril 2017. Les documents concernant le budget sont disponibles auprès de Monsieur PETOT.
- Madame GILLE informe le conseil municipal que la Fête des NAP et le cross des écoles se dérouleront le samedi 10 juin 2017.

Elle informe que deux élèves de l'école élémentaire ont été sélectionnés pour la finale nationale de SCRABBLE à Paris.

- Monsieur BOXBERGER fait un compte rendu de la réunion qui s'est déroulée le mardi 9 mai à 10h00 avec des professeurs de l'ENSTIB concernant la construction d'une roue à aubes pour l'étang. Le projet pourrait être réalisé en totalité par les étudiants de l'ENSTIB. La commune aurait à sa charge l'achat des matières premières et le renforcement des maçonneries pour supporter l'axe de la roue. Ce projet pourrait être réalisé pour juin 2018. Une convention doit être signée entre la mairie et l'ENSTIB.
- Monsieur CHAPON s'inquiète de savoir à quelle date l'étang pourra être ouvert au public.

Monsieur BOXBERGER lui répond qu'il faut tout d'abord sécuriser les abords de l'étang avant d'envisager son ouverture au public. Un garde-corps pour les endroits dangereux est à l'étude dans le projet de roue. Ces travaux pourraient être réalisés en mai 2018.

La séance est levée à 19h30.

Fait à Chantraine, le 11 Mai 2017



Le Maire,

François DIOT